

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL** **du 8 MARS 2013**

L'an deux mille treize, le 8 mars à 20 h.30, le Conseil Municipal de la commune de CHOUZY-sur-CISSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MINOIS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 4 mars 2013

**Présents** : MM. MINOIS, BLONDET, BRISSON, BRUNEAU, COURCHAY, EMERIAU, GUYARD, HOUDAS, Mmes LECANTE, BESNARD, CARITA, COURVOISIER, GACOIN, MARECHAL, PASQUIER.

**Absent excusé** : M.SAVAUX.

**Absents excusés ayant donné procuration** : Mme RYGIERT, M. HORBOWA.

**Secrétaire de séance** : M. GUYARD.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour et demande que soit retiré de celui-ci l'arrêt de projet du PLU compte tenu du fait que le projet final n'est pas complètement abouti. Le dossier sera présenté à la prochaine séance de conseil.

Monsieur le Maire donne une information concernant la voirie. Il explique qu'à ce jour notre commune a été saisie par l'ONF ainsi que les communes de Chambon et Blois afin de trouver une solution à l'entretien de l'allée de Coulanges (voie ONF) auparavant entretenue par le Conseil Général par convention, mais qui vient de la dénoncer.

Il précise qu'une rencontre est prévue entre les différentes communes concernées avant de rencontrer l'O.N.F.

### **I. AFFAIRES GENERALES**

#### **1.1. Rythmes scolaires :**

Monsieur le Maire évoque et fait le bilan des concertations avec les différents acteurs concernés par ce projet.

- Les enseignants sont majoritairement favorables à un report de la réforme à la rentrée 2014,
- Les parents d'élèves consultés par le biais d'un questionnaire (83% de retour) sont :
  - à 52 % favorables à l'application de la réforme en 2013
  - à 93 % favorables au choix du mercredi comme demi-journée de classe supplémentaire
- Les associations, indifférentes quant à l'année de mise en place de la réforme, sont favorables au mercredi comme demi-journée de classe supplémentaire.

Monsieur le Maire fait état des réunions des conseils d'école du 5 mars (maternelle) et du 7 mars (élémentaire) derniers en présence de M. l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale. Il précise également que les projets éducatifs territoriaux (PEDT) à mettre en place par les communes relèvent d'une forte incitation mais pas d'une obligation.

Monsieur le Maire présente les avantages et inconvénients respectifs d'une mise en œuvre de la réforme en 2013 et en 2014 et invite les membres du Conseil à se prononcer par un vote à bulletin secret sur l'année de mise en place de la réforme et sur la demi-journée de classe retenue pour la commune de Chouzy-sur-Cisse.

Après dépouillement du vote, le Conseil Municipal décide à la majorité (13 voix pour 2013, 4 pour 2014).la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013 et le choix du mercredi comme demi-journée de classe supplémentaire.

## **2.1. Contrat d'Avenir**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à l'embauche d'un jeune dans le cadre des contrats d'avenir mis en place par le gouvernement. Il propose que le profil du jeune à recruter corresponde à celui d'une personne intéressée par l'animation culturelle et sportive, en vue de lui fournir une formation à définir dans ce secteur.

Il propose de s'associer les services de la Mission Locale pour l'Emploi, très efficace en ce domaine et dont le Directeur, M. PRIGENT était venu dernièrement présenter le savoir-faire aux membres du Conseil Municipal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat d'avenir.

## **3.1. Attribution du logement communal - 11 rue du Moulin**

Monsieur le Maire fait lecture à l'assemblée de la candidature de M. Philippe COCHEREAU pour la location de l'appartement communal vacant situé au 11 rue du Moulin.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer ce logement à M. Philippe COCHEREAU.

*La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au  
vendredi 5 avril 2013 à 19 h.30*